

Pakistan

A. Progrès dans la mise en œuvre du standard minimum

Le Pakistan compte 67 conventions fiscales en vigueur, comme l'indique sa réponse au questionnaire d'examen par les pairs. Vingt-neuf de ces conventions sont conformes au standard minimum.

Le Pakistan a signé l'IM en 2017, déposé son instrument de ratification le 18 décembre 2020, et notifié ses conventions fiscales non conformes. L'IM est entrée en vigueur pour le Pakistan le 1^{er} avril 2021. Les conventions qui seront modifiées par l'IM deviendront conformes au standard minimum une fois que les dispositions de l'IM auront pris effet.

Le Pakistan met en œuvre le standard minimum par l'inclusion de la déclaration du préambule et de la règle COP¹³⁵.

B. Conclusion

Aucune juridiction n'a signalé de préoccupation relative à ses conventions conclues avec le Pakistan.

Synthèse de la réponse de la juridiction — Pakistan

	1. Partenaires conventionnels	2. Conformité avec le standard	3. Signature d'un instrument de mise en conformité	4. Recours à la disposition relative au standard minimum
1	Afrique du Sud	Non	Oui, IM	COP
2	Allemagne	Non	Non	
3	Arabie saoudite	Oui, IM		COP
4	Autriche	Oui, IM		COP
5	Azerbaïdjan*	Non	Non	
6	Bahreïn	Non	Oui, IM	COP
7	Bangladesh*	Non	Non	
8	Bélarus	Non	Non	
9	Belgique	Oui, IM		COP
10	Bosnie-Herzégovine	Oui, IM		COP
11	Brunei Darussalam	Non	Non	
12	Bulgarie	Oui, autres		COP
13	Canada	Oui, IM		COP
14	Chine (République populaire de)	Non	Oui, IM	COP
15	Corée	Oui, IM		COP
16	Danemark	Oui, IM		COP + LOB
17	Égypte	Oui, IM		COP
18	Émirats arabes unis	Oui, IM		COP
19	Espagne	Non	Oui, IM	COP
20	États-Unis	Non	Non	LOB détaillée
21	Finlande	Oui, IM		COP
22	France	Oui, IM		COP

¹³⁵ Pour ses conventions notifiées aux fins de l'IM, le Pakistan choisit d'appliquer la disposition de la déclaration du préambule (article 6 de l'IM) et la règle COP (article 7 de l'IM).

23	Hong Kong (Chine)	Non	Oui, IM	COP
24	Hongrie	Non	Oui, IM	COP
25	Indonésie	Non	Oui, IM	COP
26	Iran*	Non	Non	
27	Irlande	Oui, IM		COP
28	Italie	Non	Oui, IM	COP
29	Japon	Oui, IM		COP
30	Jordanie	Oui, IM		COP
31	Kazakhstan	Oui, IM		COP + LOB
32	Kirghizistan*	Non	Non	
33	Koweït*	Non	Oui, IM	COP
34	Liban*	Non	Non	
35	Lybie*	Non	Non	
36	Malaisie	Oui, IM		COP
37	Malte	Oui, IM		COP
38	Maroc	Non	Oui, IM	COP
39	Maurice	Oui, IM		COP
40	Népal*	Non	Non	
41	Nigéria	Non	Oui, IM	COP
42	Norvège	Non	Non	COP + LOB
43	Oman	Oui, IM		COP
44	Ouzbékistan*	Non	Non	
45	Pays-Bas	Oui, IM		COP
46	Philippines*	Non	Non	
47	Pologne	Oui, IM		COP
48	Portugal	Oui, IM		COP
49	Qatar	Oui, IM		COP
50	République tchèque	Oui, IM		COP
51	Roumanie	Non	Oui, IM	COP
52	Royaume-Uni	Oui, IM		COP
53	Serbie	Oui, IM		COP
54	Singapour	Oui, IM		COP
55	Sri Lanka	Non	Non	
56	Suède	Non	Oui, IM	COP
57	Suisse	Non	Non	
58	Syrie*	Non	Non	
59	Tadjikistan*	Non	Non	
60	Thaïlande	Non	Non	
61	Tunisie	Non	Oui, IM	COP
62	Turkménistan*	Non	Non	
63	Turquie	Non	Oui, IM	COP
64	Ukraine	Oui, IM		COP
65	Viet Nam	Non	Non	
66	Yémen*	Non	Non	



Extrait de :
**Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer
Review Report on Treaty Shopping**
Inclusive Framework on BEPS: Action 6

Accéder à cette publication :
<https://doi.org/10.1787/3dc05e6a-en>

Merci de citer ce chapitre comme suit :

OCDE (2022), « Pakistan », dans *Prevention of Tax Treaty Abuse – Fourth Peer Review Report on Treaty Shopping : Inclusive Framework on BEPS: Action 6*, Éditions OCDE, Paris.

DOI: <https://doi.org/10.1787/f2dcace9-fr>

Cet ouvrage est publié sous la responsabilité du Secrétaire général de l'OCDE. Les opinions et les arguments exprimés ici ne reflètent pas nécessairement les vues officielles des pays membres de l'OCDE.

Ce document, ainsi que les données et cartes qu'il peut comprendre, sont sans préjudice du statut de tout territoire, de la souveraineté s'exerçant sur ce dernier, du tracé des frontières et limites internationales, et du nom de tout territoire, ville ou région. Des extraits de publications sont susceptibles de faire l'objet d'avertissements supplémentaires, qui sont inclus dans la version complète de la publication, disponible sous le lien fourni à cet effet.

L'utilisation de ce contenu, qu'il soit numérique ou imprimé, est régie par les conditions d'utilisation suivantes :
<http://www.oecd.org/fr/conditionsdutilisation>.